

## Étudiant.e en L1 en 2017/2018 Procédure d'inscription ou de réinscription pour la rentrée 2018

Vous êtes actuellement en L1 ScED et vous souhaitez continuer vos études à Nanterre à la rentrée 2018. Plusieurs possibilités :

- **Vous validez votre année (moyenne annuelle > 10)**

Votre inscription en L2 est de droit. Ce n'est pas un dossier ; il suffit de vous connecter à votre ENT entre le 9 et le 26 juillet sur l'onglet « réinscription » et de régler les frais d'inscription avec une carte de crédit.

- **Vous validez votre année (moyenne annuelle > 10) et souhaitez intégrer la L2@**

Le passage de L1 en L2 est « de droit ». Mais pour passer en L2@, il y a 3 démarches à faire :  
- la première est pédagogique : prendre rendez-vous avec l'enseignante responsable de la L2 @, Virginie Avezou Boutry : [vavezou@parisnanterre.fr](mailto:vavezou@parisnanterre.fr)

- la deuxième est « technique » : vous reviendrez vers moi avec son accord afin que je communique votre numéro d'étudiante au service qui gère le logiciel.

- la troisième est administrative : entre le 9 et le 26 juillet, vous aurez un onglet « réinscription » sur votre ENT et vous devrez juste vous connecter et régler vos frais d'inscription avec une carte de crédit.

Attention, pour le cursus en @, il y a un supplément de 200 € en plus des frais d'inscription classiques.

- **Vous ne validez aucun des 2 semestres de L1**

Votre réinscription en L1 est de droit. Il suffit de vous connecter à votre ENT entre le 9 et le 26 juillet sur l'onglet « réinscription » et de régler les frais d'inscription avec une carte de crédit.

- **Vous validez 1 semestre sur les deux en L1 (semestre 1 >10 ou semestre 2 >10)**

Vous pouvez passer en L2 en AJAC (AJourné et Autorisé à Continuer (= inscription conditionnelle en année supérieure). Cela signifie que vous pouvez vous inscrire en L2 avec le semestre manquant de L1 à repasser l'année suivante.

*[Si votre EDT le permet vous suivrez les cours non validés de L1 en plus de la L2 ; sinon vous suivrez les cours de L2 et vous vous inscrirez en dérogatoire sur tous les EC non validés de L1.]*

Vous vous connectez sur votre ENT entre le 9 et le 26 juillet, réinscription en ligne en L2 et paiement des frais d'inscription **PUIS** vous allez au bâtiment A pour vous inscrire aussi en L1.

►► Dans tous les cas, VOUS NE DEVEZ PAS faire de dossier sur Ecandidat.  
Merci à celles et ceux qui l'ont fait de supprimer leur dossier svp.

### Dates à retenir

Inscription ou réinscription administrative via votre ENT : du 9 au 26 juillet 2018

Pré rentrée obligatoire L1 et L2 : Lundi 3 septembre 2018

Inscription pédagogique L1 et L2 : Ipweb les 4 et 5 septembre 2018

Inscription pédagogique L2@ : vendredi 31 août + formation samedi 1<sup>er</sup> septembre (présence obligatoire les 2 jours à l'université)